



Toulouse le 10 juillet 2025  
**Communiqué de presse**

## **Adoption de la loi « Duplomb » : une tromperie pour les agriculteurs et un recul pour l'environnement**

Le Parlement a définitivement adopté ce mardi la proposition de loi dite « Duplomb », visant à lever certaines contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur. Derrière ce texte présenté comme une réponse aux difficultés du monde agricole, il s'agit en réalité d'une mesure dangereuse qui prévoit notamment la réintroduction de plusieurs produits de la famille des néonicotinoïdes, dont l'acétamipride, interdit en France depuis 2020 en raison de ses effets néfastes pour la biodiversité et la santé humaine.

Cette loi n'apporte aucune réponse concrète aux attentes des agriculteurs :

- Rien pour améliorer les revenus ;
- Rien pour rééquilibrer les relations commerciales ;
- Rien pour garantir l'accès au foncier agricole ;
- Rien pour engager une véritable transition agricole et alimentaire.

Elle constitue également un danger pour l'environnement et pour la santé publique, en autorisant le retour de substances nocives sans avis scientifique indépendant.

Les députés socialistes et apparentés se sont opposés à ce texte, en défendant des propositions concrètes et responsables en faveur d'une transition agroécologique. Ils ont malheureusement été confrontés à une alliance allant de la droite à l'extrême droite.

La Fédération du Parti Socialiste de la Haute-Garonne regrette par ailleurs que les Députés de la droite Haut-Garonnaise, Corinne Vignon et Jean-François Portarrieu aient voté pour cette décision incompréhensible.

Nous saluons la décision des parlementaires socialistes de saisir le Conseil constitutionnel et réaffirmons que seule une transition agroécologique permettra de concilier souveraineté alimentaire, justice sociale et préservation de la santé et de l'environnement.

